

École Publique du Pain Perdu

1 rue des écoles
37420 Beaumont en Véron
☎ 02.47.58.43.24

Compte rendu de la séance du conseil d'école du vendredi 16 mars 2012

Le Conseil d'École s'est réuni le **vendredi 16 mars 2012 à 18h00**, dans la salle des arts de l'école du Pain Perdu à Beaumont en Véron

Étaient présents :

M. **DENIS** directeur

Mmes **DERNONCOURT** & Mme **FLAMIN** représentantes de la municipalité de BEAUMONT en VERON

Mr. **GUION**, D.D.E.N

Mmes **GHIDONI, ROCHEREAU, LESCOUEZEC, AUDOUX & LECUREUIL** représentants élus des parents d'élèves

Mmes, Mlles **BERTRAND, VANLERBERGHE, HOUDIN, BOURGOIN, GUILMET, PEREZ-ROSTAN** enseignantes ;

M.FREZOT & M. BELHANAFI enseignants :

Absentes excusées

Mme **LOPES**, Mme **GILLARD**, Mme **PLISSON**

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : Actualités pédagogiques

1. **Présentation des nouvelles AVS :** Mme **SUZANNON, HOLSTEIN, COCQUET, MUREAU & JADEAU** sont les AVS i et AVS co de notre école cette année. **Melle CARRE** a trouvé un emploi et a quitté ses fonctions.

2. **Effectifs de l'école**

- 188 élèves en 2010, 196 élèves en 2011, **185 élèves au 16 mars 2012**
- 39 élèves partaient au collège en 2010, 38 élèves en 2011, **36 élèves devraient partir au collège en 2012.**
- 25 arrivaient de maternelle en 2011, 32 en 2010, **18 élèves arriveraient de maternelle en septembre 2012**
- Inscriptions des élèves de maternelles au mois d'avril 2012. Des personnes d'autres communes ont téléphoné ou pris contact pour une éventuelle inscription à l'école.
- Le poste **d'enseignant référent du voyage** de M. BOUTRON est transformé en **ZIL - enseignant référent du voyage.**

3. Campagne « Agir contre le harcèlement »

Pour mener à bien ses missions, notre Ecole doit garantir à chaque élève la sécurité de ses établissements et la sérénité des apprentissages. A ce titre, elle doit lutter contre toutes les formes de violence, en particulier contre le harcèlement. Nous savons aujourd'hui que ces agressions répétées, moqueries, injures, brimades ou agressions physiques peuvent entraîner des conséquences lourdes chez l'élève qui en est victime : perte d'estime de soi, isolement, décrochage scolaire, anxiété, voire dépressions ou conduites suicidaires.

4. Echecs : extrait du B.O Education Nationale du 19 janvier 2012

Enseignements primaire et secondaire Actions éducatives Introduction du jeu d'échecs à l'École
NOR : MENE1135182C circulaire n° 2012-011 du 12-1-2012 MENJVA - DGESCO B3-4

Le jeu d'Echecs, un outil supplémentaire au service des apprentissages

Le jeu permet d'installer un environnement favorable à l'apprentissage, il contribue au développement d'attitudes et d'aptitudes intellectuelles propices à l'acquisition des compétences du socle commun.

L'acquisition des compétences « Mathématiques et culture scientifique » ainsi que « Autonomie et initiative » s'en trouvent facilitées.

À l'école élémentaire :

La pratique du jeu d'échecs, ou plus généralement des jeux à règles, développe la maîtrise de soi dans la situation d'opposition à l'autre joueur, la mise en œuvre de stratégies et de prises de décision, le respect des règles et le respect de l'adversaire, les compétences civiques, ainsi que les compétences d'initiative et d'autonomie des premiers paliers du socle commun.

La nature même du jeu d'échecs mobilise et entraîne les capacités de mémorisation et d'anticipation de l'élève, ainsi que de repérage spatial sur l'échiquier et ses représentations graphiques.

Le jeu d'échecs favorise l'utilisation d'un vocabulaire géométrique précis ainsi que d'une syntaxe logique. L'élève apprend à utiliser différents types de codage permettant de noter un coup ou un moment déterminant dans une partie.

La démarche du jeu par essais et erreurs, par la recherche de causalité, d'équivalence, de temporalité, vient en appui des enseignements mathématiques et scientifiques principalement en matière de résolution de problèmes.

L'introduction du jeu d'échecs peut s'envisager dès la grande section maternelle.

5. Evaluations nationales

Celles-ci devraient avoir lieu dans la semaine **du 21 au 25 mai 2012.**

Les CE1 et les CM2 auront 3 séances de Maths et de Français.

Les CM2 seront en classe de mer. Les évaluations étaient prévues au mois de juin dans un premier temps. L'Inspecteur nous a demandé d'en faire passer une partie en classe de mer et le reste au retour.

Ces évaluations en fin d'année donneront lieu à une exploitation et une analyse au niveau de l'équipe pédagogique.

Ces données seront confiées à l'Inspecteur et communiquées à tous les parents concernés sous forme de réunion de classe ou/et de rendez-vous individuels.

Un PPRE passerelle sera élaboré pour les élèves ayant moins de 50% de réussite aux évaluations.

6. Article sur l'école

Un article sur l'aménagement des cours d'école est paru dans la revue **En Jeu (revue sportive de la fédération USEP à diffusion nationale).**

7. Théâtre

Les enseignants remercient les acteurs et l'APE pour leur prestation dans la pièce « Les anges ne portent pas de nœud paps ». Une partie des bénéfices sera reversée aux écoles de Beaumont en Véron.

8. Dons d'ordinateurs

M. PLISSON, parent d'élèves travaillant à l'Université Rabelais de Tours, nous a obtenu 10 ordinateurs et 12 écrans plats. La Mairie a mis à notre disposition un véhicule pour aller chercher le matériel. Les enseignants et leurs élèves le remercient beaucoup (ainsi que **Mme PLISSON** qui a accompagné les élèves en classe verte)

9. Outils pour le jardin

Par l'intermédiaire de **Mme LEDIG** parents d'élèves, le CNPE nous a alloué une subvention pour acheter des outils pour le jardin scolaire. Les services techniques de la mairie avaient aménagé les allées et le jardin. Un grand merci à tous.

10. Carnaval 2012

Le vendredi 24 février 2012, l'APE avait organisé un carnaval dans la cour de l'école du Pain Perdu. **Mme MEDJAHED** avait fait venir ses élèves de Pontourny pour qu'elles présentent des danses africaines. Les parents avaient apporté des gâteaux. L'APE a distribué du chocolat chaud et les gâteaux. Remerciements à tous les animateurs du carnaval.

11. Présentation du collège et de la sixième

M. Junges, principal du collège, viendra présenter le collège le **vendredi 6 avril à l'école à 17h30**. Comme chaque année il se propose d'intervenir dans les classes de CM2 pour présenter le collège, les options possibles et répondre aux questions des parents.

Point n°2 : Actions pédagogiques du 2^{ème} trimestre

- **Classe de CP** : intervention sur la Vannerie et confection d'un décor pour le mur du jardin scolaire, théâtre « *La note muette* » et « *Gynko et la jardinière* », intervention du SMICTOM et jardinage, opéra de Tours.
- **Classe de CP / CE1** : classe verte dans la Brenne, jardinage, théâtre « *La note muette* » et « *Gynko et la jardinière* », intervention du SMICTOM et jardinage
- **Classe de CE1 / CE2** : classe verte dans la Brenne, théâtre la note muette, intervention du SMICTOM
- Remerciements aux parents et amis de l'école qui ont accompagnés les élèves en classe verte : Mme PLISSON, Mme DUDOGNON, Mme GILLARD et M. VILLIERS.
- **Classe de CE2** : permis piéton, 17 avril Hubert BE KEMOUN, cinéma : « *le dirigeable volé* », SMICTOM, centre de tri, Opéra à TOURS
- **Classe de CM1** : Jardin (boules de graisse pour les oiseaux), Théâtre « *Gynko et la jardinière* », tournoi de Badminton
- **Classe de CM1 / CM2** : Théâtre « *Gynko et la jardinière* », Prévention routière, découverte de l'allemand par Mme BERRUER CHARRAIS (professeur au collège),
- **Classe de CM2** : découverte de l'allemand par Mme BERRUER CHARRAIS (professeur d'allemand au collège), Cinéma : « *le dirigeable volé* », tournoi de

Basket du Véron, participation à l'élaboration de l'agenda départemental 2012 /2013 pour les CM2.

- **CLIS** : permis piéton et jardinage + intégration des élèves dans les différentes classes.

Actions pédagogiques communes à toutes les classes

➤ **Echecs**

- **Samedi 24 janvier 2012** au collège d'Avoine, une quarantaine d'écoliers a défendu les couleurs de l'école. L'école est championne d'Indre et Loire. Camille Pionnier est vice-championne individuelle d'Indre et Loire.
- **Dimanche 18 mars 2012** à Olivet (45), 10 élèves de l'Ecole accompagnés par Mme **Bertrand**, joueront pour le championnat académique. L'équipe enseignante remercie la Mairie, la Communauté de Communes du Véron et le club d'Echecs d'Avoine pour son soutien moral, logistique et financier.

Point n°3 : Projets pour le 3^{ème} trimestre

Sorties et activités pédagogiques des classes

- **CP** : inauguration du jardin, écomusée sur les jardins japonais et le Land art , journée Athlétisme, Initiation Echecs et piscine.
- **CP/ CE1** : inauguration du jardin, journée Athlétisme, piscine et théâtre
- **CE2** : Athlétisme, permis piéton, rencontre d'Hubert Ben Kemoun cinéma et jardinage
- **CM1** et **CM1/ CM2** : activités orientation en liaison avec la communauté de communes et Stéphane Sauvageon, éducateur territorial d'Avoine. Journée orientation au mois de juin 2012
- **CM1** : classe de découverte à Doué la Fontaine du 11 au 15 juin 2012
- **CM1/CM2 et CM2** : CM2.com et classe de mer à Saint Jean de monts du 20 au 25 mai 2012.
- **CM2** : Préparation de la randonnée à Vélo (APER) à Candes le mardi 3 juillet 2012 et cinéma « *King Kong version 1930* ».
- **CLIS** : Centrale et écomusée, Festival JAZZ à Chinon et intégration des élèves
- **Projets communs à toutes les classes** : la journée athlétisme du jeudi 10 mai 2012 au stade d'Athlétisme d'Avoine.

Point n°4 : Occupation de la salle des arts le vendredi soir

- Pour la construction de l'école, la Municipalité a bénéficié de subventions du Conseil Général à condition que la salle des arts puisse être occupée par des associations.
- La troupe de théâtre de Benoit Héron demande l'autorisation à la mairie d'occuper la salle le vendredi soir.
- Le conseil d'école doit donner son avis sur cette utilisation.
- L'ensemble du conseil d'école ne voit aucune objection et est favorable à cette utilisation.

Point n°5 : Kermesse de l'école

- Elle aura lieu le 29 juin 2012. Cette année, ce sera une kermesse dans l'ancienne école.
- Dans la cour du haut auront lieu la buvette et les jeux. Dans la cour du bas se déroulera la kermesse. Les maternelles organiseront une exposition.

Point 8 : Travaux en cours et à effectuer

Travaux effectués dans l'école

- Pose de séchoirs à mains électriques
- Réparation des chaises dessoudées
- Pose d'étagères et de tableaux en liège
- Petit entretien

Demande des enseignants

- Les portes de la salle des maîtres et de la réserve pourraient-elles toujours être ouvertes (ou clé à disposition) pour que les enseignants puissent venir travailler en dehors du temps scolaire ? *NDLR : les clés sont arrivées le jour du conseil.*

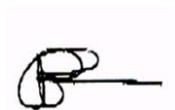
Questions diverses de la part des parents d'élèves :

- Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h35**.

À Beaumont, le 16 mars 2012

La secrétaire de séance, **Pascale HOUDIN**



Le directeur **M. Alain DENIS**

